

FOIX, le 12 juin 2018

CTL du 30 mai 2018

COMPTE - RENDU

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du CTL du 19 octobre 2017 (pour approbation) ;
- 2 – Présentation de l'application SIRHIUS ;
- 3 – Présentation du tableau de bord de veille sociale (pour avis) ;
- 4 – Présentation du budget 2017 et perspectives pour 2018 ;
- 5 – Point d'étape sur les expérimentations en cours : SAR et caisse sans numéraire ;
- 6 – Questions diverses.

Début de la réunion 14h45 fin 17h15.

FO DGFIP et Solidaires étaient présents la CGT a boycotté le CTL.

1 - Approbation du PV du 19 octobre 2017.

FO DGFIP a adopté le PV.

2- Présentation de l'application SIRHIUS :

Mise en place de l'application Sirhius implique une réorganisation des services avec 3 acteurs principaux.

Le service RH en local , le CSRH (Centre de service ressource Humaine) situé à Bordeaux pour L'Ariège et le SIA sur Paris (service d'information aux agents).

Au niveau local vu les nombreuses missions restantes (rôle de conseil, d'accompagnement, suivi des agents, préparation des mouvements locaux...), **FO DGFIP** a demandé au Directeur le nombre d'emplois maintenus au 01/09/2018 et surtout au 01/01/2019. Mr Mattoy a répondu que toutes les personnes actuellement présentes resteront au moins jusqu'au 31 décembre 2018. Après, le Directeur attend de voir les missions restantes pour se déterminer.

En résumé et pour la compréhension, les RH fonctionneront à terme comme la cellule informatique. Les contacts se feront par mails via Paris ou Bordeaux et reviendront ou pas en local pour traitement.

FO DGFIP déplore que derrière cette réorganisation se cache un but uniquement budgétaire (suppressions d'emplois) et bien sûr la fin d'un contact local privilégié qui a toujours été très efficace pour répondre aux attentes des agents. De plus à ce jour, l'application SIRHIUS montre des signes de faiblesse en particulier d'accessibilité, de régularisation des pointages et aussi une ergonomie peu adaptée. Espérons que le basculement des payes ne subisse pas les mêmes aléas, car les conséquences seraient d'une autre ampleur.

3- Présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS) :

Dans le cadre de la démarche de rénovation de l'outil TBVS six indicateurs ont été retenus et voté à l'unanimité par les organisations syndicales :

- 1 - Taux de couverture des effectifs,
- 2 - Nombre de périodes de congés maladie de courte durée de moins de cinq jours,
- 3 - Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps,
- 4 - Nombre d'écêtements des horaires variables,
- 5 - Volume horaire écrêté,
- 6 - Taux de rotation des agents.

4- Présentation du budget 2017 et perspectives pour 2018 :

a) Le programme 156 ou budget opérationnel de la DDFIP :

Ce programme appelle à plusieurs observations :

- Le coût élevé de l'affranchissement reste une problématique récurrente en particulier pour le cas du SMDEA (plus d'un tiers du budget). La solution envisagée pourrait venir de Clic Easy et clic Easy + afin de déporter le système des éditions et de l'envoi au niveau national. En attendant, la solution est de transférer un maximum de courrier sur la Direction.

- En 2017, de gros efforts collectifs sur les consommables informatiques et bureautiques. A l'opposé la Direction nous informe que la consommation de papiers est trop importante par rapport à d'autres Directions.
- Renouvellement du parc informatique commencé en 2017 se poursuivra avec 70 nouveaux ordinateurs en 2018. La cadence est au minimum de 50 nouveaux ordinateurs par an jusqu'au remplacement total. Toujours en informatique, la première étape est de passer sur Windows 10 et à terme éventuellement un passage sur Linux.
- Un problème sur le coût des mopieurs d'un coût trop prohibitif et un retour à des imprimantes partagées pour avoir un coût bien moindre. **FO DGFIP** dénonce là encore une expérience ratée et coûteuse.
- Au niveau téléphonique, les frais sont en diminution avec le basculement sur SFR bien que le fonctionnement ne corresponde pas toujours à nos attentes.
- Nouveauté en 2018 sur le marché des Alarmes (nouveau prestataire pour l'anti-intrusion, la maintenance préventive et curative) qui pose beaucoup de problèmes en particulier le sérieux de la nouvelle entreprise.

b) Le programme 723 (opération immobilières sur les bâtiments de l'État ou budget opérationnel de la Préfecture :

Ce programme va réunir plusieurs travaux lourds à réaliser ou au stade du projet :

- En 2018, la réalisation de travaux pour la mise aux normes handicapé sur Mendès France : sur la porte d'entrée, les boîtes à lettres et les escaliers sur le site de Mendès France.
- Cependant à ce jour, d'autres travaux lourds doivent être réalisés mais n'ont pas actuellement de financement : les deux chaudières de la DDFIP (date d'installation 1988) et les travaux électriques sur Saint-Girons où un risque d'incendie existe. Le Directeur s'est engagé à faire le maximum pour avoir les financements nécessaires.

5- Point d'étape sur les expérimentations en cours : Service d'appui au Réseau (SAR) et Caisse sans numéraire :

Le SAR :

FO DGFIP avait mentionné lors de la mise en place de cette expérimentation le peu d'apports et le manque d'efficacité de ce service compte tenu du choix de ne donner que la consolidation des bases tiers comme mission. Force est de constater que les faits nous ont donné raison.

La caisse sans numéraire :

Sous la pression des élus, l'expérimentation a été suspendue au Centre des Finances Publiques de Tarascon et ne reprendra pas . Par contre, l'expérimentation est maintenue entre Mendès France et la

Direction. Il est à signaler que le report sur la Caisse de la DDFIP représente une augmentation de plus de 30 % depuis le 01/01/2018 alors que la période la plus active est à venir.

8 -Questions diverses :

1. **FO DGFIP** a demandé au Directeur s'il avait pris connaissance de la lettre du Président de la Communauté des Communes de la Haute Ariège datée de la veille reprenant la plupart des arguments de **FO DGFIP** sur les fermetures et les fusions de services. Mr Mattoy nous a répondu par l'affirmative en accordant peu de crédit aux arguments pertinents des élus en les accusant d'avoir une mémoire sélective.
2. **FO DGFIP** a souligné une nouvelle fois, avec les réserves d'usage, l'état déplorable des abords du bâtiment de Pierre Mendès France. La Direction nous a rappelé que plusieurs éléments ont malheureusement contribué à la dégradation de la situation, au-delà des conditions météorologiques et notamment l'impossibilité d'accéder au matériel de tonte suite au blocage du portail. D'autres solutions devront être envisagées.

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

Christophe JORGE

Jean – Paul BERTRAND

Représentant titulaire **FO DGFIP**

Représentant titulaire **FO DGFIP**

Jérôme ROUJAS

Expert **FO DGFIP**

✂

BULLETIN D'ADHESION



NOM : ----- PRENOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**



SYNDICAT NATIONAL DES
FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

Fait à ----- le -----

(signature)

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu